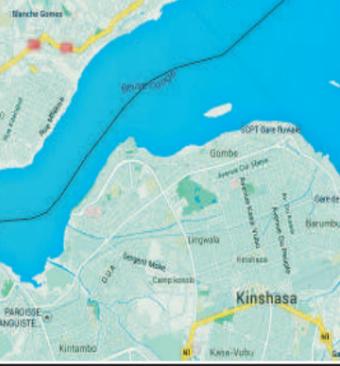


RD-CONGO

LE COURRIER  
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3526 - VENDREDI 05 JUILLET 2019

CONTENTIEUX ÉLECTORAUX/LÉGISLATIVES NATIONALES

# L'opposition s'en tire à bon compte



Les membres de la Cour constitutionnelle lors d'une audience publique

La Cour Constitutionnelle a rendu, le 3 juillet, ses décisions sur les requêtes en rectification des erreurs matérielles du contentieux électoral des législatives nationales du 30 décembre dernier. La plupart des députés de l'opposition invalidés au

mois de juin par la même juridiction, à l'instar de Chérubin Okende, Raphaël Kibuka, Daniel Mbau, Daniel Safu, Jean-Claude Kibala et autres, ont été, enfin, réhabilités et ont repris leur siège à l'Assemblée nationale.

Pour des cas non résolus, l'opposition promet de saisir le président de la République. A noter que les arrêts ainsi rendus revêtent un caractère définitif et n'offrent plus de possibilité à une quelconque procédure de recours. [Page 2](#)

SÉNAT

## Mokolo Wa Mpombo convoite la première vice-présidence



L'ancien premier vice-président du bureau sortant du Sénat vient de faire acte de candidature au même poste. Il pense ainsi constituer, avec Alexis Thambwe Mwaba, le ticket gagnant qui permettra au Front commun pour le Congo (FCC) d'avoir le contrôle du bureau de l'institution. Dans une correspondance adressée au coordonnateur du FCC, Edouard Mokolo wa Mpombo assure que « *sa compétence, son expérience et sa parfaite connaissance des rouages du Sénat, contribueront sans nul doute à répondre efficacement aux nombreux défis de cette législature* ». [Page 3](#)

SANTÉ

## Quatre provinces de la RDC vaccinent contre le choléra



Un enfant se faisant vacciner

Débutée le 3 juillet pour se clôturer le 8 juillet, la vaste campagne de vaccination contre le choléra concerne quinze zones de santé de quatre provinces de la RDC, à savoir le Kasai, le Kasai oriental, le Lomami et le Sankuru.

Cette deuxième phase cible un total de plus d'un million deux cent mille personnes âgées d'un an et plus. Dans le souci d'atteindre toute la cible, la stratégie dite de porte-à-porte a été privilégiée. Les vaccinateurs passent dans les ménages pour administrer le vaccin oral anti-choléra. [Page 3](#)

BES DE FINALE CAN-EGYPTE

## Les Léopards à Alexandrie pour affronter les Bareas

C'est avec un moral au zénith que les Congolais ont rejoint, le 3 juillet, Alexandrie, où ils seront reçus par les Malgaches, le 7 juillet, en huitièmes de finale de la CAN/Egypte 2019. Depuis leur arrivée, ils préparent

sereinement leur match, loin de toute pression. Les Léopards, qui ont un ascendant psychologique sur leurs adversaires pour les avoir déjà battus, devraient jouer la prudence. Les Bareas ont réalisé d'énormes progrès et

titillent aujourd'hui les grandes nations de football africain. Ragailardis par leur victoire sur le Nigeria en phase de poule (2-0), ils entendent donc rééditer l'exploit, dimanche, face aux Léopards. [Page 4](#)

## ÉDITORIAL

## Deuxième manche

Is vont refaire le tour des stades égyptiens, balle au pied, dès ce vendredi pour tenter de passer le cap des huitièmes de finale et espérer aller plus loin : franchir les quarts, les demi-finales puis, pourquoi pas, accéder en finale. Ils, ce sont les athlètes engagés dans la plus prestigieuse des compétitions africaines de football, la Coupe d'Afrique des nations, qu'accueille le pays des pharaons.

Des vingt-quatre pays représentés au tour préliminaire lancé le 22 juin dernier, huit ont fait leurs valises, ressentant quelques remords sur la prestation des staffs techniques et des joueurs. Il semble qu'en matière de sport, notamment de football, les têtes tombent plus facilement. Comme quoi, les cœurs sont sensibles aux défaites sportives, parce qu'en plus d'être des occasions de réjouissances populaires, n'exagérons rien, ces rendez-vous peuvent aussi être le reflet de la bonne santé physique et mentale des nations.

Si on devait s'en tenir à la représentativité, la CAN Egypte 2019 a vu l'Afrique de l'ouest faire le plein de la participation avec huit sélections nationales. Peut-être qu'elle investit beaucoup dans la formation des jeunes pousses qui finissent par faire chavirer les arènes du football mondial. On observe combien les équipes de cette partie de l'Afrique alignent nombre de joueurs évoluant en Europe et en Asie. Ceci dit, enlever la Coupe tient à autre chose qu'à ces statistiques valables pour les archives.

La magie d'une compétition sportive, quand elle gravit un nouvel échelon comme c'est le cas pour la CAN à partir de ce 5 juillet, réside dans le fait que les équipes se battent pour leur propre compte ; ceux de leurs joueurs présentés comme les meilleurs sur la base de leurs performances individuelles ont à cœur de montrer qu'ils ne sont pas primés pour rien.

Les amateurs du football auront de quoi boire le petit quand on sait que ce mois de juillet leur offre, en plus de la CAN, la Copa America avec une finale prometteuse entre le Brésil et le Pérou, au mythique stade Maracã de Rio de Janeiro, le 7 juillet, alors que la Coupe du monde féminine de football qui se joue en France livrera sa finale entre les Etats-Unis et les Pays-Bas à la même date. A table on ferait miam, miam...

Les Dépêches de Brazzaville

## COUR CONSTITUTIONNELLE

## Plusieurs députés de l'opposition réhabilités

La juridiction a rendu, le 3 juillet, ses décisions sur les requêtes en rectification des erreurs matérielles du contentieux électoral des législatives nationales du 30 décembre dernier.



Les membres de la Cour constitutionnelle lors d'une audience publique

C'est dans la salle d'audience de la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe qu'a eu lieu la dernière audience de la Cour constitutionnelle, qui était censée rendre le verdict, après traitement et vérification des erreurs matérielles, de cent soixante dossiers faisant office de contentieux électoraux.

Le constat qui se dégage des arrêts rendus est que la plupart des députés de l'opposition, invalidés au mois de juin par la même Cour constitutionnelle, ont enfin été réhabilités et ont repris leur siège à l'Assemblée nationale. Ainsi donc, les députés tels que Chérubin Okende, Raphaël Kibuka, Daniel Mba, Daniel Safu et Jean-Claude Kibala ont été réhabilités par la Haute Cour. Cependant, l'artiste-musicien Jean Goubald Kalala, déclaré au départ élu dans la circonscription électorale de Mont Amba pour le compte de l'Ecidé de Martin

Fayulu, a été définitivement écarté au profit de l'actuel ministre du Budget, Pierre Kangu dia. Son sort est définitivement scellé dès lors que les arrêts rendus ce jour revêtent un caractère définitif et n'offrent plus

« La réhabilitation des députés invalidés injustement contribue à discréditer la Cour constitutionnelle. Elle change ses décisions à cause de pression »

de possibilité à une quelconque procédure de recours.

Parmi les invalidés figurent aussi Papy Pungu et Wivine Moleka, tous deux membres du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie. Dans le lot, il faudrait également citer Louis d'or Balekelayi qui, après avoir été validé, vient de voir

son siège lui être retiré au profit de Néron Mbungu, l'actuel vice-gouverneur de Kinshasa. Ce dernier sera obligé de laisser son siège à son suppléant, vu l'incompatibilité de ses deux fonctions.

Si la joie est perceptible chez les députés validés ou réhabilités, tel n'est pas le cas dans les rangs des invalidés qui ont crié au scandale. Pour l'Association africaine de défense des droits de l'homme, cette façon de se dédire de la Haute Cour qui revient sur ses propres décisions ne fait que la discréditer davantage. « La réhabilitation des députés invalidés injustement contribue à discréditer la Cour constitutionnelle. Elle change ses décisions à cause de pression », a indiqué, le 4 juillet, son président Jean-Claude Katende via son compte Twitter. Comme quoi, la page «contentieux électoraux» est définitivement tournée.

Alain Diasso

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Duryl Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngoni

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## SÉNAT

## Edouard Mokolo Wa Mpombo convoite la première vice-présidence

L'ancien premier vice-président du bureau sortant met en avant sa loyauté envers l'autorité morale du Front commun pour le Congo (FCC), Joseph Kabila Kabange, comme pour disqualifier, d'ores et déjà, ses potentiels concurrents.

Le FCC, qui a officiellement présenté la candidature d'Alexis Thambwe Mwamba au poste de président du Sénat, ne lui a pas encore trouvé un colistier avec lequel il constituera le ticket de l'ex-majorité présidentielle au scrutin prévu dans les prochains jours. En attendant, Édouard Mokolo Wa Mpombo est monté au créneau pour faire acte de candidature au poste de premier vice-président de la chambre haute du parlement. Il pense constituer avec Alexis Thambwe Mwamba le ticket gagnant qui permettra au FCC d'avoir le

contrôle du bureau de l'institution. Dans une correspondance adressée au coordonnateur du FCC, Néhémie Mwilanya, l'ancien premier vice-président du bureau sortant assure que « sa compétence, son expérience et sa parfaite connaissance des rouages du Sénat contribueront sans nul doute à répondre efficacement aux nombreux défis de cette législature ».

Édouard Mokolo Wa Mpombo a évolué longtemps aux côtés de Léon Kengo wa Dondo, président sortant du Sénat. Il met en avant sa loyauté en-

vers l'autorité morale du FCC comme pour disqualifier les potentiels concurrents.

Mais une chose est vraie, la gestion des ambitions se pose avec acuité au sein du FCC avec sa mosaïque de partis et regroupements politiques. Déjà, la désignation d'Alexis Thambwe Mwamba comme candidat officiel de cette coalition au perchoir du Sénat ne cesse de soulever des vagues. L'AFDC et alliés qui revendique être le premier regroupement politique du FCC, en termes du nombre d'élus (cent neuf députés), pense que ce poste lui revient

de plein droit. Après l'attribution de la primature et de la présidence de l'Assemblée nationale aux deux figures du PPRD, le parti de l'ancien président, Joseph Kabila, le regroupement de Modeste Bahati Lukwebo espère bien tirer son épingle du jeu en étant aux commandes de la chambre haute du parlement. En décidant de présenter malgré tout son propre candidat, Modeste Bahati, l'AFDC-A joue un peu le trouble-fête dans une plateforme habituée au respect des consignes et des mots d'ordre provenant de l'auto-

rité morale. « C'est la démocratie et j'ai confiance dans le fait que les sénateurs sont des gens mûrs, qu'ils soient du PPRD ou d'autres regroupements (...). Ils comprendront que ma démarche, c'est pour sauver notre famille politique, le FCC, pour lui éviter un échec comme celui que nous venons de connaître à la présidentielle. Ce sont ces mauvais castings, ces mauvais choix qui font que nous échouions », a déclaré Modeste Bahati qui tient à aller jusqu'au bout de sa logique. Dossier à suivre.

Alain Diasso

## DROITS DE L'HOMME

## Des brevets de fin de formation aux acteurs de la société civile

Des stages dont a bénéficié plus d'une centaine de participants ont été repartis en deux modules, axés sur les droits humains et la justice pénale internationale ainsi que sur le Protocole d'Etat et la sécurité.

La Coalition nationale pour la Cour pénale internationale (CN-CPI), la Coalition des ONG pour la démocratie et la justice en Afrique (Codja), la Fondation congolaise pour la promotion des droits humains et la paix, la Coalition dialogue entre les peuples ainsi que la société civile/forces vives ont clôturé, le 4 juillet, à la Maison des élections, à Gombe, une formation ayant trait aux droits de l'homme, à laquelle ont participé des personnalités membres des groupes très actifs de la société civile congolaise et africaine. Les participants à ces modules de formation, plus d'une centaine, sont des membres de plusieurs organisations réunies autour de la société civile/forces vives et des jeunes juristes. Des brevets de fin de formation ont été remis à cette occasion aux différents participants, parmi lesquels des Congolais et d'autres nationalités dont des Togolais. La formation sur le premier module, axé sur les droits humains et la justice pénale internationale, a débuté fin 2017 et a duré sept mois. Alors que la seconde, sur le protocole d'Etat et la sécurité, a été suivie pendant trois mois.

Le socle des droits de l'homme L'objectif de cette série de formations a été, selon le coordonnateur de la CN-CPI et de la Codja, Me André-Marie Kito, qui a présidé la cérémonie, d'outiller les différentes personnalités qui œuvrent dans le



Remise du certificat à une lauréate/Adiac

monde associatif des droits de l'homme et les jeunes cadres universitaires, des notions qui peuvent leur permettre de positiver les valeurs en RDC, pour qu'ils puissent contribuer positivement à la promotion de la dignité humaine et à la pacification de la société.

Au nombre de matières abordées pendant ces modules de formation, Me André Marie Kito a notamment identifié la justice pénale, la déontologie des militants des droits de l'homme et les différentes techniques d'enquête, pour la première formation. La seconde sur le protocole d'Etat et la sécurité a permis aux différents cadres universitaires, dont certains ont déjà travaillé dans l'administration publique, de maîtriser les notions liées à ce secteur d'activités.

A en croire le coordonnateur de la CN-CPI et de la Codja, ces formations sont importantes pour tout acteur de la société civile du fait qu'elles procurent des connaissances faisant des apprenants des experts dans les différents domaines. « Vous n'êtes pas des autodidactes. Les matières apprises sont les socles des droits de l'homme. En les mettant en œuvre, vous allez contribuer énormément au développement du pays et de la société. Nous vous appelons à positiver la société congolaise », a-t-il dit.

Cette série de formations a visé à mettre les droits de l'homme à la portée de tous, pour contribuer positivement ou favoriser le développement de la société, aucun pays ne pouvant aller de l'avant sans le respect de ces droits.

Lucien Dianzenza

## SECTEUR BANCAIRE

## Les sanctions internationales restent de stricte application

La haute direction de l'Association congolaise des banques (ACB) fait remarquer que les banques commerciales du pays appliquent « intégralement » les sanctions, notamment celles émanant du Trésor américain à l'encontre de certaines entités congolaises.

Le système bancaire de la République démocratique du Congo (RDC) va continuer à appliquer pleinement les sanctions internationales à l'encontre de certaines entités nationales. « Nous les appliquons », a déclaré le président de l'ACB, Yves Cuyppers, au cours d'une conférence de restitution de la dernière mission effectuée par son association, du 10 au 12 juin, à Washington et à New York. Il n'y a donc pas de doute sur cette question, les banques commerciales vont poursuivre la collaboration. « La Banque centrale du Congo (BCC) le sait. Les ministres des Finances et de la Justice le savent. Nous leur rendons, d'ailleurs, compte comme nous rendons compte à ceux qui ont frappé certaines entités de leurs propres sanctions », a-t-il précisé.

Par ailleurs, l'ACB exprime également sa ferme détermination à revoir totalement ses statuts pour plus d'efficacité dans le suivi sur le terrain. Le projet de changement des statuts va permettre finalement de mettre sur pied une structure sans doute moins politique et plus rigoureuse dans l'application effective des décisions visant le secteur bancaire en RDC. Dès la fin de cette année, renseigne Yves Cuyppers, l'ACB espère devenir une association plus contraignante vis-à-vis de ses membres, dans le cadre de la mise en œuvre effective des différentes décisions. « Nous voulons être une association engageant ses membres. Ça veut dire que quand nous prenons une décision, vous la respectez. Si vous ne la respectez pas, vous êtes sanctionné, voire exclu. Cela ne peut se faire évidemment qu'avec la BCC », a-t-il assuré.

Par le passé, le partenariat entre la BCC et les banques commerciales n'a pas manqué de porter des résultats intéressants dans certains domaines, notamment l'application effective de la correspondance de la BCC du 30 septembre 2016 demandant aux banques opérant dans le pays d'augmenter leur capital social minimum de dix à trente millions de dollars américains. Notant également que la BCC ne cache pas sa détermination à faire passer ce capital social minimum de trente à cinquante millions de dollars américains à l'horizon 2020. De même, l'on se rappelle l'intervention de l'ACB pour mettre fin à la controverse sur les billets de dollars avec étoiles. L'association a vite fait de réagir pour empêcher que le rejet systématique de ces coupures ne puisse se répandre sur l'étendue du territoire national, tout en invitant les banques à ne pas baisser la garde dans la procédure habituelle d'authentification des billets. La haute direction de l'ACB prend un engagement ferme auprès de ses partenaires internationaux de promouvoir la rigueur dans le secteur bancaire. A cet effet, elle rappelle précisément l'engagement des banques commerciales à investir davantage dans la formation du personnel, l'acquisition des logiciels répondant aux normes de conformité dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Pour rappel, la mission de l'ACB sur le sol américain portait essentiellement sur la problématique de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Laurent Essolomwa

## SANTÉ PUBLIQUE

# La vaccination contre le choléra lancée dans quatre provinces

L'opération a été lancée, le 3 juillet, dans le Kasai, Kasai oriental, Lomami et le Sankuru, pour se clôturer le 8 juillet.

La deuxième phase de la campagne de vaccination cible un total de plus d'un million deux cent mille personnes âgées d'un an et plus. Dans le souci d'atteindre toute la cible, la stratégie dite de porte à porte a été choisie. Les vaccinateurs passent dans les ménages pour administrer le vaccin oral anti choléra.

« Cette campagne de vaccination anticholérique marque l'intensification de notre riposte en RDC », a indiqué le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. « L'OMS et nos partenaires travaillent avec les autorités nationales pour développer cette campagne qui s'ajoute à plusieurs interventions introduites depuis le début de l'épidémie cholérique, y compris l'assainissement et le contrôle de la qualité de l'eau des sources aménagées dans les zones touchées, dont beaucoup sont faiblement couvertes par l'adduction en eau potable », a-t-elle précisé.

Le Dr Seth Berkley, directeur exécutif de Gavi, pense que cette nouvelle opération va

jouer un rôle crucial pour maîtriser l'épidémie de choléra. La République démocratique du Congo (RDC), fait-il remarquer, connaît actuellement une conjonction sans précédent d'épidémies mortelles, avec notamment celles d'Ebola et de rougeole qui génèrent également une misère indescriptible à travers tout le pays. « Il faut absolument continuer à soutenir l'effort mondial de lutte contre ces épidémies : il n'est pas possible de laisser se poursuivre ces souffrances », martèle-t-il.

A l'heure actuelle, cette campagne préventive, pour laquelle plus d'un million de doses de vaccins oraux sont prévues, permettra de couvrir toutes les zones à risque de cette région centrale du pays. Les doses ont été fournies à partir du stock mondial de vaccins anticholériques financé par Gavi, l'Alliance du vaccin.

## Renforcer la sensibilisation

La réussite de cette vaste opération d'immunisation contre le choléra passe par l'implication de la communauté qui doit être sensibilisée



Le lavage des mains protège contre les maladies des mains sales

aux avantages de se faire vacciner. C'est ainsi que cinq cent quatre-vingt-trois mobilisateurs sociaux sont mis à contribution en raison d'un pour trois équipes en milieu urbain et deux en milieu rural. Ces mobilisateurs ont pour mission de sensibiliser la population au passage des vaccinateurs à leur domicile, en utilisant les mégaphones pour

renforcer la communication, particulièrement en début de soirée.

La deuxième campagne de vaccination contre le choléra est organisée par le ministère de la Santé, avec l'appui technique, logistique et financier de l'OMS, de Gavi et du Groupe de travail mondial sur la lutte contre le choléra. La première a eu lieu en fin de-

cembre 2018 et a permis de vacciner 1 224 331 personnes âgées de plus d'un an. L'objectif est de juguler une épidémie meurtrière qui avait fait, dans les cinq provinces concernées de la région du Kasai, un total cumulé de 9 504 cas présumés avec quatre cent cinquante-huit décès entre janvier et décembre 2018.

Blandine Lusimana

## KASAI

## Caritas Congo assiste les ménages expulsés de l'Angola

L'organisation catholique a remis récemment une aide d'urgence en espèce à deux mille trois cent douze familles. Chacune d'elle a reçu, selon sa taille, entre quatre-vingt-quatorze et cinquante-cinq dollars américains.

Les ménages de la catégorie une, comprenant une à trois personnes, ont reçu chacun un montant en cash en francs congolais (FC), équivalant à cinquante-cinq dollars américains. Par contre, ceux de la catégorie deux, composée de quatre à sept personnes, ont eu l'équivalent de soixante-quinze dollars américains. Enfin, l'équivalent en FC de quatre-vingt-quatorze dollars a été remis aux familles de la catégorie trois, composée de huit membres et plus. Mille deux cents ménages ont été servis dans onze villages, dans l'aire de santé de Mudiadia. Il s'agit de Mudiadia 1, Mudiadia secteur, Mbumba, Kapumuna, Shamuta, Shatshiamua, Makudi 1, Makudi 2, Katewe, Kapangala et Tshifuafua.

Pour l'aire de santé de Mu-

ngamba, mille cent douze autres ménages ont été assistés, dans les villages

Bena Katanga, shamungamba, Kakondo, Shakafutshi et Shamutoma. La première

distribution a commencé le 22 avril dernier sur le site de paie de l'aire de santé Mu-

diadia. Elle s'est poursuivie le lendemain sur un second site de la même aire de santé. Le 20 mai, l'aire de santé de Mungamba a été servie à Shamungamba, premier site de paie, avant de clôturer l'intervention le 10 juin à Shakafutshi.

Ce projet a été financé par Last Days Saint Charities, à travers Catholic relief service (CRS, la Caritas des Etats-Unis d'Amérique) qui participe à son accompagnement technique aux côtés de Caritas Congo. En fait, Caritas Congo et CRS ont signé un protocole de collaboration pour la mise en œuvre de ce projet lancé depuis mars dernier et exécuté dans les aires de santé de Mudiadia ainsi que de Mungamba, dans la zone de santé de Kamonia.



Des ménages expulsés d'Angola recevant l'aide de Caritas Congo

B.L.

## EGYPTE 2019

# La RDC à Alexandrie pour affronter le Madagascar

C'est avec un moral au zénith que les fauves congolais ont rejoint, le 3 juillet, la ville d'Alexandrie où ils seront reçus par les Bareas, le 7 juillet, en huitièmes de finale de la 32e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

Le plus dur commence donc pour les poulains de Florent Ibenge, qualifiés laborieusement en huitièmes de finale après avoir été récupérés comme meilleurs troisièmes. Dans cette prochaine confrontation à élimination directe, les Léopards savent qu'ils n'ont pas droit à l'erreur. C'est ainsi que depuis leur arrivée à Alexandrie, ils préparent sereinement leur match, loin de toute pression. Les séances d'entraînement alternées aux réunions techniques du staff ont lieu à l'Ittihad Club training center.

En tout cas, pour Florent Ibenge, la blessure de Jonathan Bolingi n'aura aucune incidence sur le groupe. Avec un joueur de moins, il entend poursuivre la compétition avec les vingt-deux athlètes restants. « On ne va pas faire autrement. On ne peut pas le remplacer.

Nous sommes à vingt-deux maintenant, on va continuer comme ça. Je fais confiance à mon groupe. Pour l'instant, il y a d'autres joueurs qui n'ont pas eu du temps de jeu, mais je leur ai passé le message hier (Bolingi a quitté le groupe pour blessure). Il faut qu'ils continuent de travailler, de bousculer les autres. Et ils me connaissent, s'il y a la possibilité, ils peuvent jouer », a-t-il déclaré dans une



Une séance d'entraînement des Léopards

interview accordée à radiookapi.net.

Le sélectionneur national mise sur la polyvalence de ses joueurs pour pallier éventuellement des situations du genre. « La chance quand vous faites un groupe, c'est d'avoir des joueurs polyvalents pour pouvoir justement pallier cette situation des blessés. Mais on a encore des joueurs comme Akolo qui peut jouer du côté droit comme milieu

et comme ailier. Un avant-centre : Assombalanga, Mpoku, Mputu. Donc, il y a des solutions. On n'est pas abattu », a-t-il ajouté. « Je dis toujours qu'il ne faut pas se focaliser sur un joueur, mais sur un groupe », a-t-il ajouté. Concernant le dispositif tactique qu'il compte mettre en place pour venir à bout de Madagascar qui a fait une forte impression en terminant premier de son groupe, le coach des

Léopards estime qu'un schéma tactique n'a de sens que si les joueurs l'intériorisent. « Le système, on doit le travailler, les joueurs doivent le connaître, que ça soit en 4-4-2 ou 4-3-3 ou encore à 3-5-2, peu importe. L'important est qu'on n'ait pas de problème sur le terrain », a précisé Florent Ibenge.

A tout prendre, le match RDC-Madagascar s'annonce très serré. Les Léopards ont

une ascendance psychologique sur les Bareas pour les avoir déjà battus. Cependant, ils devraient se méfier de cette équipe qui, entre-temps, a réalisé d'énormes progrès au point de titiller aujourd'hui les grandes nations de football africain, à l'instar du Nigeria dompté en phase de poules (0-1). Ragaillardis par cette victoire, les Bareas entendent rééditer l'exploit, dimanche, face à la RDC.

**Alain Diasso**

## VIENT DE PARAÎTRE

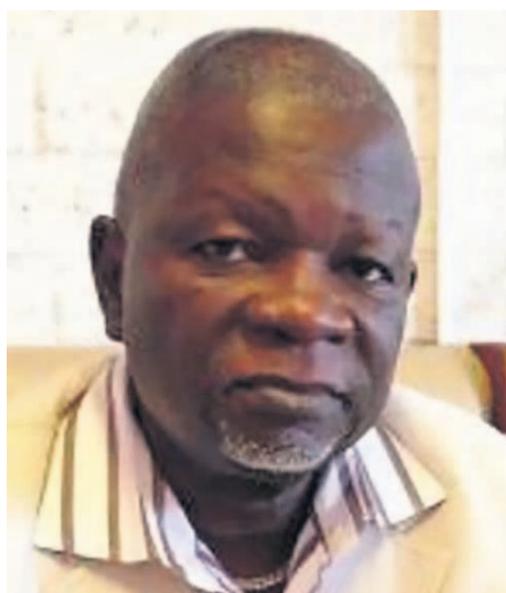
## « Voyage au bout de la Kasapaa »

L'ouvrage publié aux Editions Jets d'encre est une autobiographie romancée d'un intellectuel congolais, Huit Mulongo, qui a été, un moment de sa vie, emprisonné injustement pour avoir publiquement critiqué le gouvernement du pays.

L'auteur dépeint dans son autobiographie de cent vingt-six pages, les contradictions mais aussi les espoirs d'une République qui n'a souvent de démocratique que le nom.

Il y décrit, selon le communiqué publié par les Editions Jets d'encre, la vie quotidienne dans les prisons de la République démocratique du Congo (RDC), particulièrement celle de Kasapaa, où il a été détenu. « Après avoir publiquement protesté quand le président Ka-Kivila a refusé d'organiser des élections à la fin de son troisième mandat,

Mulongo VIII-K.B.M, intellectuel réputé en RDC, a été arrêté et enfermé dans la prison de Kasapaa. Là-bas, il découvre la vie quotidienne du pénitencier, la misère, la corruption... », est-il



expliqué.

Dans son récit, ce prisonnier particulier affirme avoir eu de la chance, parce que les gardiens se sont montrés indulgents à son égard, l'appelant « prof»

et presque honteux de le voir derrière les barreaux alors qu'il n'a commis aucun crime. Mais, au fil des jours, sa santé se dégrade, physiquement comme mentalement. Alors il prend la plume et se raconte. « D'injustices en tourments, où le mènera ce voyage au bout de la Kasapaa ? », se demandait-il.

Le Congolais Mulongo VIII-K.B.M est né à Elisabethville, le 15 septembre 1955. Il est diplômé en journalisme, docteur en langue et littérature françaises et titulaire d'un DEA en philosophie. Dignitaire (médaille d'or) du prix national de la culture, des arts et des lettres, il enseigne à l'université de Lubumbashi.

**Lucien Dianzenza**

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente  
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:  
Du lundi au vendredi (9h-19h)  
Samedi (9h-13h)



## BEN'TSI – IMMO RECRUTE POUR ELBO SUITES



**Qualifications sollicitées :** Réceptionniste

**Missions et tâches:**

Gérer le standard téléphonique du Spa  
Assurer l'accueil des clients et les visites

Nombre de postes à pourvoir: 2

Type de contrat: CDD

Lieu d'exécution du contrat: Brazzaville

Autres conditions: Anglais impératif

**Profil du candidat**

Nationalité: Congolaise ou autre

Diplôme: CAP/ BP Esthétique ou niveau équivalent en réception hôtelière

Tranche d'âge: 18 – 30 ans

Sexe: Homme – Femme

Expérience professionnelle : 3 ans en hôtellerie ou thalaso-  
sothérapie

Autre connaissance: Avoir le sens du détail, être à l'écoute,  
excellentes compétences relationnelles.

NB.: la date de délais de dépôt des dossiers est pour le 05  
Juillet 2019.

Adresse de dépôt des dossiers : [kelly.obou@bentsi-immo.com](mailto:kelly.obou@bentsi-immo.com)

**Qualifications sollicitées:** Spa praticien(ne)

**Missions et tâches:**

Réaliser les soins réservés par les clients  
Promouvoir et les produits du Spa

Nombre de postes à pourvoir: 4

Type de contrat: CDD

Lieu d'exécution du contrat: Brazzaville

Autres conditions: Anglais impératif

**Profil du candidat**

Nationalité: Congolaise ou autre

Diplôme: CAP Esthétique / Diplôme soins corporels /  
Diplôme masseur bien-être

Tranche d'âge: 18 – 30 ans

Sexe: Homme – Femme

Expérience professionnelle : 2 ans en hôtellerie haut de  
gamme

Autre connaissance: Manucure, pédicure, maquillage

NB.: la date de délais de dépôt des dossiers est pour le 05  
Juillet 2019.

Adresse de dépôt des dossiers : [kelly.obou@bentsi-immo.com](mailto:kelly.obou@bentsi-immo.com)

**Qualifications sollicitées:** Coach sportif

**Missions et tâches:**

Réaliser des prestations de qualité  
Dispenser des cours en fonction des demandes clients

Nombre de postes à pourvoir: 1

Lieu d'exécution du contrat: Brazzaville

Autres conditions: Esprit d'équipe, compétences relation-  
nelles clients

**Profil du candidat**

Nationalité: Congolaise ou autre

Diplôme: Diplôme de sport ou de la forme

Tranche d'âge: 18 – 40 ans

Sexe: Homme

Expérience professionnelle : 3 ans au même poste

Autre connaissance: Anglais impératif, avoir l'habitude de  
travailler au contact d'une clientèle haut de gamme

NB.: la date de délais de dépôt des dossiers est pour le 05  
Juillet 2019.

Adresse de dépôt des dossiers : [kelly.obou@bentsi-immo.com](mailto:kelly.obou@bentsi-immo.com)

**VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE  
DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Musée  
du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES  
CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo.

## AFRIQUE CENTRALE

## Le Cameroun va abriter le bureau régional de la BAD

Afin de renforcer le dialogue et l'appui de la Banque africaine de développement (BAD) au processus d'intégration économique dans la sous-région, un accord siège d'un bureau régional a été signé, le 2 juillet, entre cette institution et Yaoundé.

Le Bureau régional de développement, d'intégration et de prestation de services pour l'Afrique centrale a pour objectif de rapprocher davantage la Banque de ses Etats membres. Il a également pour but d'améliorer le niveau et la qualité des prestations de services, en vue d'accroître significativement l'impact de ses opérations auprès de la population bénéficiaire de la sous-région. « *La signature de cet accord de siège fournit au Bureau régional ainsi qu'à son personnel, le cadre juridique et institutionnel indispensable à l'exercice efficace de nos dialogues et nos activités opérationnelles de développement en Afrique centrale, à partir du Cameroun* » a déclaré Khaled Sherif, vice-président de la BAD.

Outre le renforcement du dialogue avec les pays et les communautés économiques régionales, ce bureau permettra aussi d'accélérer les opérations en ce qui concerne l'intégration régionale, qui constitue un des piliers du mandat du Groupe de la Banque, a-t-il poursuivi.

Le choix du Cameroun pour abriter ce bureau se justifie par sa grande croissance économique, sur la base d'un processus de sélection transparente

et de critères objectifs approuvés par le conseil d'administration. Ce bureau couvre la Centrafricaine, les deux Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Tchad et le Cameroun.

Selon le ministre camerounais des Relations extérieures, Lejeune Mbella Mbella, cette structure devrait être un instrument innovant et moderne au service de la population de la sous-région. Cela grâce à l'amélioration de qualité des projets et le renforcement des capacités des agences de mise en œuvre de ces projets, des services gouvernementaux et des autres acteurs du secteur.

Le portefeuille de la BAD dans la sous-région compte plus de quarante-quatre projets régionaux actifs, d'un montant d'environ six cent trente-deux milliards francs CFA, soit près de 1,1 milliard de dollars américains.

Partenaire du Cameroun depuis quarante-sept ans, le premier projet financé par la BAD dans ce pays était la construction du terminal de l'aéroport international de Douala, en 1972. Par ailleurs, grâce un engagement à hauteur de 2 360 milliards francs CFA, cent quatorze opérations ont été réalisées dans ce pays entre 1972 et 2019.

*Gloria Imelda Losselé (stagiaire)*

## JUSTICE FISCALE

## Londres a accueilli la conférence annuelle de Tax justice network

Des experts et académiciens de divers secteurs ont discuté, du 2 au 5 juillet, sur la manière dont les banques, cabinets d'avocats et firmes d'audit doivent contribuer à la grande parade du démantèlement fiscal dans le monde.

La conférence a débuté avec une présentation de certaines pratiques des investisseurs directs étrangers, qui privent les pays destinataires de leurs capitaux, d'importants volumes de recettes fiscales et qui parfois leur laissent un passif environnemental conséquent après leur départ.

Les débats de cette année se sont focalisés sur des recherches qualitatives et quantitatives qui explorent le rôle et l'influence des catalyseurs, ainsi que sur des propositions novatrices visant

paradis fiscaux sur les entreprises.

Il ressort de ce document que derrière la compétition pour l'attractivité des investisseurs en Afrique, se cache le piège de la réduction des ressources fiscales mobilisables par les pays. Ainsi, par exemple, la France et la Grande-Bretagne, qui sont jusqu'à soixante-dix fois plus riches que leurs partenaires africains, sont aussi ceux qui ont été les plus agressifs de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), en matière de négociation des accords fiscaux avantageux pour leurs entreprises.

« *La conférence entre dans le cadre d'une volonté de s'informer mutuellement des dernières évolutions et techniques d'entreprises pour éviter de payer globalement les impôts* », a confié Alex Cobham, le directeur exécutif de Tax justice network. Selon le rapport 2018 de l'OCDE, la mobilisation des ressources fiscales, en Afrique subsaharienne notamment, dépasse difficilement les 21% du produit intérieur brut.

La sous-région a pourtant besoin d'un maximum de ressources pour apporter des réponses aux besoins d'infrastructures et autres investissements publics, pour l'amélioration de son environnement économique. Or dans le même temps, les pays qui la composent n'ont pas toujours la notation qu'il faut pour obtenir des prêts à taux avantageux sur le marché international de dette.

*Josiane Mambou Loukoula*

**« La conférence entre dans le cadre d'une volonté de s'informer mutuellement des dernières évolutions et techniques d'entreprises pour éviter de payer globalement les impôts »**

à améliorer leur réglementation. Au nombre des sujets abordés, la concurrence fiscale et la course au minimum, la justice fiscale et les droits de l'homme, le secret financier, l'ampleur des pertes de revenus et les lanceurs d'alerte.

Cette rencontre de Tax justice network -une organisation non gouvernementale qui mène des actions pour une meilleure justice fiscale dans le monde- est intervenue un mois juste après la publication par l'organisation d'un indice des

### AVIS DE VENTE D'IMMEUBLE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Maître Jean Didier BIDIE, Huissier de Justice, Commissaire priseur, informe le public qu'il sera procédé à l'adjudication de l'immeuble appartenant à La société Immobilière du Congo <<Groupe ESCOM>>, Sarl représentée par Monsieur Humberto EUSEBIO Velosa Robins, siège sis Avenue de l'Amitié au centre ville, Brazzaville, sur les diligences de LCB Bank, ayant pour conseil, Maître Prosper MABASSI contre La société SCCTP SARL, RCCM n°07-B-393, dont le siège social est sis Avenue de l'Amitié, centre ville, Brazzaville, représentée par son Gérant Monsieur Humberto EUSEBIO Velosa Robins;

1-Propriété sise à Brazzaville, cadastrée, section 0, bloc/ parcelle 18 (ex 250-251) d'une superficie de 4406,75m<sup>2</sup>, lieu centre ville (zone ex-radio), arrondissement 3 poto-poto, objet du titre foncier n° 11598 établi par la conservation foncière de Brazzaville (République du Congo);

2-Propriété bâtie sise à Brazzaville, cadastrée, section N, bloc/ parcelle 11, d'une superficie de 1388,26m<sup>2</sup>, lieu centre-ville, arrondissement 3 poto-poto, objet du titre foncier n°729, établi par la conservation foncière de Brazzaville (République du Congo);

#### Prix de l'adjudication :

-3.800.000.000 FCFA pour la propriété objet du titre foncier n°11.598;

-5.000.000.000 FCFA pour la propriété objet du titre foncier n°729;

Date : samedi 13 juillet 2019 à 10 heures;

Lieu : salle des audiences du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville;

Pour tout renseignement s'adresser à :

-Maître Jean Prosper MABASSI, Avocat à la Cour, cabinet sis immeuble SOPROGI, Avenue de la Patte d'oie, face ENAM, Appartement J3315, B.P 1737, Brazzaville, Tél. : 22 611 86 92 ;

-Maître Jean Didier BIDIE, Huissier de Justice, commissaire Pri-seur près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaire d'un Office sis au n°990 ter, Avenue des trois Martyrs à côté du cinéma ABC - Plateau des 15ans, MOUNGALI, Brazzaville, Tél. : 05 551 34 43 ;

-Monsieur le Greffier en chef du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ;

L'HUISSIER DE JUSTICE

## VISITE

# Des élèves de l'Académie américaine découvrent la culture et l'art congolais

Quarante et un officiers cadets américains séjournent à Brazzaville, depuis le 1er juillet, dans le cadre de la coopération militaire entre les Etats-Unis et le Congo.

Onze des quarante et un officiers cadets ont visité, le 4 juillet, la galerie du Bassin du Congo, en vue de percevoir autrement la richesse culturelle du Congo dans sa diversité. Conduits par l'un des responsables de la galerie, Maurin Mobassi, ces élèves cadets ont fait un tour complet de la galerie du Bassin du Congo. De la peinture aux masques, en passant par différentes sculptures et quelques ustensiles traditionnels, ils ont été émerveillés par la découverte de l'art et la culture du Congo, curieux et attentifs aux explications qui leur ont été fournies. Cette visite a été, pour eux, un grand moment d'apprentissage.

« Nous sommes très excités et heureux d'avoir eu cette opportunité de visiter cette galerie. Cette expérience nous a fait voyager dans la belle histoire et la culture congolaise dans toute sa diversité et ce, à travers plusieurs époques. Nous garderons et partagerons toutes ces connaissances

auprès de nos familles et amis », a confié le lieutenant et instituteur de cadets, Abraham Wamah.

Même sentiment du côté des

élèves. « J'ai été conquise par chaque histoire que renferme chaque objet exposé à la galerie du Bassin du Congo. Et cette visite est donc un plus

pour notre culture générale sur la créativité artistique congolaise et sur les traditions de ce pays », s'est réjouie Olivia Di Ruzza, officier cadet.

La visite effectuée par ces élèves cadets de l'académie militaire américaine s'inscrit dans une série d'activités parallèles à leurs activités officielles avec l'académie militaire du Congo. Ayant lieu de manière rotative, d'autres élèves visiteront également la galerie très prochainement. Au terme de chaque visite, ils sont tous tenus de rédiger des rapports qui serviront à dresser des fiches de renseignements sur leur séjour et leur découverte en terre congolaise.

Notons que ces élèves sont en séjour à Brazzaville jusqu'au 21 juillet, pour s'imbibber des similitudes et des convergences de la formation américaine entre les deux pays. « Notre présence au Congo vise à comparer les tactiques militaires américaines à celles du Congo en vue d'un partage d'expériences. Aussi, cela contribue à renforcer les liens d'amitié entre nos deux pays », a déclaré Abraham Wamah.

Merveille Atipo (stagiaire)



Maurin Mobassi posant avec les officiers cadets américains

## Une étoile s'est éteinte : Léonard KOUMBA

### LA MINUTE NECROLOGIQUE

#### Programme des obsèques :

##### Samedi 06 Juillet 2019:

09h00: Levée du corps à la Morgue Municipale du CHU

09h30: Départ pour le domicile familial, sis au N° 39, Rue MOUSSALA au Quartier

NGAMBIO/La Base, vers l'Eglise Catholique Saint Michel ou l'Ecole MOUSSA ETA

10h00: Recueillement

12h00: Culte funéraire en l'Eglise Evangélique de MOUKONDO

13h30: Départ pour le cimetière « MA CAMPAGNE VIP ».

16h00: Retour au lieu de la viellée et fin de la cérémonie.

**Ayons tous une pensée pieuse pour Léonard, notre regretté collègue.**

*Léonard,  
Le travail fut ta vie. Le travail fut ta force. Regarder vers l'avenir,  
c'est continuer de perpétuer tes valeurs et ne jamais t'oublier!*



**BGFI Bank**  
Votre partenaire pour l'avenir

## SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DES BANTOUS DE LA CAPITALE

## Une tournée prévue dans tous les départements du pays

Pour fêter ses 60 ans d'existence, le groupe a décidé d'aller égayer les quatre coins du Congo profond. Pointe-Noire sera le point de départ avec un concert exceptionnel, le 4 août, sur l'avenue Kaat Matou, en face de l'Institut français du Congo.

Les Bantous de la Capitale ont donné vie à un style musical aux multiples influences. Cet orchestre mythique qui a porté dans le monde entier le son de la rumba congolaise a désormais 60 ans d'âge. Dans un mois, il sera sur la route des concerts aux quatre coins du pays, pour faire vivre son expérience et surtout partager ses années de bonheur avec ses fans.

En effet, en six décennies, les Bantous de la capitale se sont forgés une solide expérience, séduisant un large public. Portés actuellement par un Edo Nganga, auteur compositeur et artiste chanteur à la voix reconnaissable entre toutes, les Bantous ne cessent de combler leurs fans et d'être omniprésents dans l'actualité musicale.

Du haut de ses 86 ans, Edo Nganga fait partie de ces artistes qui parviennent toujours à convaincre, année après année. Icône de la musique congolaise et figure emblématique de cette formation, il est celui qui détient l'ADN des Bantous, son charisme et sa plume artistique hors du commun ayant permis de propulser ce groupe vers bien des cieux.



Les Bantous en plein concert/DR

Pour leurs 60 ans d'existence, les Bantous de la capitale auront un marathon de concerts dans les douze départements du pays, avec comme point de départ Pointe-Noire et point de chute Brazzaville. Que de hits, de chansons intemporelles, de grands noms de la musique qui

brillent au firmament de la musique africaine : Nino Malapet, Jean-Serge Essous, Célestin Nkouka, Saturnin Pandi, Pamelou Mounka, etc... .

Ainsi, à Pointe-Noire, dès 14 h, la Chorale Christ Roi fera vibrer le public avec son chœur de cent cinquante choristes. Elle sera ensuite rejointe par

les Bons Bergers pour une première partie enjouée et festive. À partir de 16 h, les Bantous de la capitale monteront sur le plateau spécialement installé pour l'occasion sur l'avenue Kaat Matou.

Notons que ce concert sera gratuit et se déroulera en plein air. La dernière tournée des Ban-

tous de la capitale remonte à 2017 à Rome, en Italie, dans le cadre du concept « La nuit du Congo à... » du Groupe Yombo Pella de Beethoven.

Pour la petite histoire, c'est en 1959, un an avant l'indépendance du Congo, que naissait cet orchestre, le 15 août.

Hugues Prosper Mabonzo

## VIE DES PARTIS

## Le MAR se souvient de son président fondateur

Le parti a commémoré, le 4 juillet à Pointe-Noire, en compagnie des représentants des formations politiques alliées, des parents et amis du défunt, le 10e anniversaire de la disparition de son président fondateur, Jean-Baptiste Tati Loutard.

Sous l'égide de Roland Bouiti Viaudo, président national du Mouvement action et renouveau (MAR), quelques moments importants ont marqué la cérémonie, notamment la messe d'action de grâce célébrée en la paroisse Saint-Jean-Marie Vianney, le dépôt de la gerbe de fleurs sur la tombe du disparu suivi d'un apéritif convivial.

Dans l'allocution lue pour la circonstance, le secrétaire général adjoint du MAR, Germain Mbemba Batimba, a rappelé que la croissance et le développement partagés sont les

pilliers et représentent la pierre angulaire du combat politique et social que Jean Baptiste Tati Loutard a mené tout au long de sa vie. L'orateur a en mémoire la descente politique effectuée en 2007 sous sa conduite à Impfondo, dans le département de la Likouala, à la veille de la pâque. « S'adressant aux militants de la fédération MAR de la Likouala, il prononça cette parole : «le dirigeant politique dont le cœur ne s'ouvre pas aux besoins vitaux des populations est un monstre. « Cette parole suffit à renseigner sur l'homme

qui était Jean-Baptiste Tati Loutard, figure emblématique de la vie politique congolaise, continuellement habité par la charité, l'une des trois vertus théologiques à côté de la foi et de l'espérance... », a-t-il déclaré.

Pour Roland Bouiti Viaudo, il serait absurde de croire que l'arrêt du cœur de Jean-Baptiste Tati Loutard et la pensée inconsciente de la mouvance de ce dernier effaceront le précieux souvenir que les cadres, militantes et militants gardent de cet homme. Interrogé sur la vie de l'homme, l'ancien ministre Raphaël Loemba a reconnu les diverses qualités qui caractérisaient Jean-Baptiste Tati Loutard. « Ce n'était pas une tâche assez délicate pour continuer la gestion de l'Etat à travers le ministère des Hydrocarbures après la mort de ce grand homme d'Etat. Ce dernier savait très bien manager son département. Avec son entourage, il savait comment faire afin que le tout aille pour le mieux, pour le bien de la République », a-t-il signifié. Jean-Baptiste Tati Loutard est décédé le 4 juillet 2009.

Séverin Ibara

## FESTIVAL INTERNATIONAL DES FILMS COURTS LA POINTE-NOIRE

## Des partenariats sollicités

Après son édition expérimentale organisée en août dernier, la manifestation s'apprête à lancer sa première édition dans la ville océane. Pour garantir son succès, une soirée caritative sera organisée, le 6 juillet, afin de recueillir les fonds nécessaires.

Dénommée Soirée caritative pour le soutien au festival, l'activité qui va avoir lieu au bar resto la Terrasse, à Tié-Tié, va réunir les amoureux du septième art et tout partenaire prêt à donner un coup de pouce à Michael Gandoh, l'initiateur du projet et toute son équipe. La soirée de collecte de fonds sera agrémentée par des prestations de slam, de stand up sans oublier la projection de la vidéo du Festival international des films courts La Pointe-Noire édition zéro, suivie de celle des cinq courts métrages produits lors de cette édition pilote. La collecte de fonds va clôturer la manifestation.

Le label Bilili ya Africa films corporation et le théâtre à la carte soutiennent cette initiative qui veut être une vitrine du cinéma congolais en général et du court métrage en particulier. Ce festival veut développer, à terme, au travers de ses activités, un travail d'éducation, de sensibilisation et de formation à l'endroit des réalisateurs en devenir qui, à travers des œuvres cinématographiques de fiction ou documentaire, vont mettre en exergue leurs capacités de création et leur talent. Les rencontres professionnelles et les ateliers de formation sont également prévus.

Signalons que Michael Gandoh est un réalisateur de films de fiction et de documentaire. Primé meilleur réalisateur en avril 2017 lors de la troisième édition du festival du cinéma congolais « Ya beto », il a créé son label de production Bilili ya Africa films corporation pour apporter sa pierre à l'édifice d'un cinéma congolais professionnel et compétitif.

Hervé Brice Mampouya



Les membres du MAR après le dépôt de la gerbe de fleurs sur la tombe de Jean-Baptiste Tati Loutard/Adiac

## TUERIE DES MIGRANTS EN LIBYE

## Le chef de l'ONU réclame une enquête indépendante

Les frappes aériennes contre le centre de rétention de migrants de Tajoura, à l'est de Tripoli, en territoire libyen, a causé la perte d'environ une soixantaine d'entre eux ainsi qu'une centaine de blessés. Un acte attribué par le gouvernement aux forces du maréchal Khalifa Haftar.

L'attaque du 2 juillet contre le centre de rétention de migrants de Tajoura, en banlieue de Tripoli, a fait au moins soixante-six morts, selon un nouveau bilan libyen. Quatre-vingts personnes ont été blessées, d'après un responsable médical. Médecins sans frontières, qui a visité le centre, a recensé cent vingt-six blessés dans la cellule qui a été touchée par la frappe. Le centre abrite au moins six cents personnes, tous des rescapés ramenés de la mer par les garde-côtes libyens. Le Gouvernement d'union nationale (GNA) de Tripoli attribue cette attaque aux forces du général Khalifa Haftar, engagées dans une offensive sur la capitale libyenne, lesquelles accusent en retour le GNA de « fomenter un complot » pour leur faire endosser la responsabilité de la tuerie.

« Il (Antonio Guterres, NDLR) condamne cet incident horrible avec la plus grande fermeté. Il exprime ses plus sincères condoléances aux familles des victimes

et souhaite un prompt rétablissement aux blessés », a dit le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, dans une déclaration à la presse. « Le secrétaire général appelle à une enquête indépendante sur les circonstances de cet incident, afin de garantir que les coupables soient traduits en justice, notant que l'ONU avait fourni les coordonnées exactes du centre de détention aux parties en conflit », a-t-il ajouté, avant de réitérer son appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat en Libye et d'un retour au dialogue politique. Selon les Nations unies, cet incident souligne l'urgence de fournir à tous les réfugiés et migrants un abri sûr jusqu'à ce que leurs demandes d'asile soient traitées ou qu'ils soient rapatriés en toute sécurité.

## « Un possible crime de guerre »

De son côté, la cheffe des droits de l'homme de l'ONU a vivement condamné aussi ces frappes aé-

riennes sanglantes contre le centre de détention de migrants, une attaque susceptible, selon elle, de constituer un « crime de guerre ». « Le fait que les coordonnées de ce centre de détention qui abrite des civils ont été communiquées aux parties au conflit indiquent que cette attaque peut, selon les circonstances, être un crime de guerre », a déclaré la Haut-Commissaire, Michelle Bachelet, dans un communiqué rendu public le 3 juillet, à Genève.

Michelle Bachelet a noté, d'ailleurs, que c'est « la deuxième fois que le centre de détention est touché pendant les hostilités en cours ». Elle a exhorté toutes les parties au conflit à prendre toutes les mesures possibles pour protéger les civils et leurs infrastructures, y compris les écoles, les hôpitaux et les lieux de détention. Le conflit en cours dans la capitale libyenne a déjà forcé près de cent mille Libyens à fuir leur domicile. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et ses partenaires, dont l'Organisation internationale pour les migrants (OIM), ont transféré plus de mille cinq cents réfugiés, depuis des centres de détention proches des zones de combat, vers des zones plus sûres.

Par ailleurs, des opérations de l'OIM pour le retour volontaire à titre humanitaire ont facilité le départ de plus de cinq mille personnes vulnérables vers trente pays d'origine en Afrique et en Asie. Les deux agences onusiennes plaident pour la fermeture de ces centres. Si l'on inclut les

victimes de Tajoura, environ trois mille trois cents migrants et réfugiés sont toujours détenus arbitrairement à Tripoli et en périphérie de la ville, dans des conditions « abjectes et inhumaines ».

## Les condamnations se multiplient

Les condamnations ont été unanimes après le raid aérien. Outre le secrétaire général de l'ONU, l'Union européenne et l'Union africaine demandent de même une enquête.

Le HCR et l'OIM qui demandent la cessation immédiate de la détention des migrants et des réfugiés, exhortent l'ensemble du système des Nations unies à condamner cette attaque et le recours à la détention en Libye. Selon les organisations humanitaires, 70 % des migrants dans les centres de rétention à Tripoli tombent sous mandat du HCR, en tant que demandeurs d'asile fuyant des persécutions ou des conflits.

« On est gravement préoccupé par les personnes qui se trouvent à Tajoura en détention en ce moment, mais aussi par le sort de trois mille huit cents réfugiés et migrants qui sont détenus dans des centres de rétention, à proximité des zones touchées par le conflit », a confié Paula Barrachina, porte-parole du HCR. « Nous lançons donc un appel pour leur réinstallation urgente, un appel pour une évacuation humanitaire, de la Libye vers des pays capables de les accueillir et de leur octroyer la protection nécessaire

», a-t-elle ajouté.

Présente sur le terrain en Libye depuis 2016, l'organisation Médecins sans frontières réclame, de son côté, l'évacuation des réfugiés et migrants enfermés dans le centre de Tajoura, touché à plusieurs reprises.

Sur son compte Twitter, Filippo Grandi, le chef du HCR, a demandé mercredi que les migrants et les réfugiés « ne soient plus en détention ; les civils ne doivent pas être des cibles ; la Libye n'est pas un lieu sûr pour un renvoi de migrants ».

## Washington bloque une condamnation du Conseil de sécurité

Le 3 juillet, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est retrouvé dans l'incapacité de condamner le raid. Pour cause, les États-Unis d'Amérique ont empêché, sans explication, l'adoption d'une condamnation à travers un projet de résolution proposé par le Royaume-Uni.

Pourtant, un peu plus tôt, Washington avait dénoncé une attaque « abjecte ». « Ces pertes tragiques et inutiles, qui ont frappé la population la plus vulnérable, soulignent le besoin urgent pour toutes parties libyennes de faire baisser l'intensité des combats et de revenir à un processus politique », a déclaré la porte-parole du département d'État américain, Morgan Ortagus.

Contrairement à l'ONU, l'Union européenne et à l'Union africaine, les États-Unis n'ont pas réclamé, dans l'immédiat, une enquête sur le raid.

Josiane Mambou Loukoula

## DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

## 2050, la fin du monde (fin)

Outre la production d'énergie et l'industrie, les politiques d'aménagement du territoire sont à revoir, les modèles agricoles à réformer, des moyens de transports moins polluants à développer puis construire des bâtiments moins énergivores...

Les écosystèmes sont aussi à préserver, les sols à reboiser et à restaurer pour que le carbone y reste stocké, mais aussi développer des technologies de capture et de stockage du carbone dans l'air, comme le font naturellement les arbres. La facture de tels bouleversements est vertigineuse. Le Giec évalue les investissements nécessaires dans le système énergétique à deux mille quatre cents milliards de dollars par an entre 2016 et 2035. Cela revient à consacrer environ 2,5% du produit intérieur brut mondial à la lutte contre le réchauffement climatique.

«Ce n'est pas un problème insoluble, il faut une vraie solidarité, une vraie politique internationale. Il faut que l'ONU ait plus d'importance», assure Frédéric Parrenin. Pour autant, «le progrès technologique ne résoudra pas tout», prévient-il.

«Pour réduire les gaz à effet de serre, il ne faut pas attendre que les gouvernements agissent, ils ne peuvent pas tout faire, poursuit Henri Waisman. «Les villes, les régions, le secteur privé, les citoyens, tous ont un rôle fondamental», estime-t-il.

Pour le climatologue Gilles Ramstein, la «posture catastrophiste» de l'étude australienne a une vertu : «Elle permet de lancer une alerte encore plus forte. Si on ne fait rien, les réactions vont être de plus en plus émotionnelles et les choix qui seront faits ne seront pas forcément les bons», fait valoir l'expert. Plus tôt on commencera à changer de cap, mieux ce sera. Mais malheureusement, pour l'heure, rien ne bouge. «La prise en compte du risque maximum, c'est une approche intéressante, juge Benjamin Sultan. Si on se montre trop conservateur ou réservé dans nos prévisions, en écartant les fourchettes les plus hautes, on risque de ne pas être préparé.»Mais c'est à double tranchant «, avertit la climatologue Françoise Vimeux.

«C'est important de transmettre nos connaissances pour sensibiliser les citoyens, éveiller les consciences, éclairer la prise de décision, mais ce n'est pas utile d'être aussi alarmiste », conseille-t-elle, ajoutant que cela peut créer un sentiment de fatalité. Les gens vont se dire : «Cela ne sert à rien, c'est la fin, c'est trop tard. Mais ce n'est pas vrai. Il n'est pas trop tard, affirme Françoise Vimeux. A l'inverse, «exposer les différents scénarios, c'est aussi donner la possibilité de débattre de ce qui est acceptable ou non socialement», argumente la chercheuse. Accepte-t-on que la Grande Barrière de corail soit détruite ? Accepte-t-on qu'il y ait des millions de déplacés? Ce sont des questions sociétales », se convainc-t-elle.

«On peut éviter ce pire scénario. Toutes les décisions qu'on va prendre ou pas dans les dix ans vont avoir des conséquences. Les dix prochaines années, c'est l'échéance si on veut empêcher un réchauffement supérieur à 1,5 ou 2 °C, « note Benjamin Sultan, poursuivant: «Il faut changer complètement, il faut des transitions radicales sur notre façon de consommer, de produire, dans tous les secteurs et partout dans le monde.»

«Si on écoute les discours alarmistes, il y a le risque de dire que c'est foutu. Ça ne l'est pas. La jeunesse défie dans le monde entier. Ces discussions, on ne les avait pas il y a cinq ou dix ans», renchérit Henri Waisman. Le coauteur du rapport du Giec l'assure : «C'est loin d'être perdu. Au-delà de la crainte de l'échec, il est possible d'y arriver, et c'est même souhaitable.» Nota Bene : cet article est extrait de franceinfo.fr

Noël Ndong









# LE CONGO

# à du

# CHOEUR

GRAND CONCOURS DE CHORALES  
DE BRAZZAVILLE 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION

## QUI SUCCÉDERA AU CHOEUR LE ROSAIRE ?

DEMI-FINALE  
&  
FINALE

LES 05 & 06 JUILLET - 18H00  
À L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

ENTRÉE 1 000 FCFA

## SANTÉ PUBLIQUE

# Le projet "Villes-Santé" s'annonce dans les localités congolaises

La direction générale de l'Hygiène et de la promotion de la santé a échangé avec une délégation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le projet onusien qui vise à associer les villes à la politique "santé pour tous".

Le Congo a été retenu parmi les pays d'Afrique francophone devant bénéficier du projet "Villes-Santé", dans le cadre de la promotion de la santé voulue par l'OMS. Ainsi, un représentant de l'OMS-Europe et un autre de l'OMS-Afro ont échangé, le 3 juillet à Brazzaville, avec le directeur général de l'Hygiène et de la promotion de la santé, le Dr Jean Claude Emeka. L'entretien a porté sur les modalités d'exécution du projet onusien non seulement dans la capitale mais aussi dans plusieurs localités du pays. L'accompagnement de l'OMS se fera primordialement sur la sensibilisation de la population. Un appui financier pour soutenir l'opération de mobilité y relative n'est pas exclu. Une ville-santé, a-t-on laissé entendre, est celle qui amé-

liore constamment la qualité de son environnement, facilite l'accès aux soins de santé de qualité à moindre coût en agissant en faveur de la santé pour tous. Le développement d'une communauté solidaire qui par-

tiè des caractéristiques distinctives d'une ville-santé. Elle est donc reconnue par sa volonté de répondre aux besoins essentiels des citoyens en matière de l'environnement et de santé, entre autres. La promotion de la

donc renforcer les mesures de sensibilisation pour que la population s'active à assainir *permanemment nos milieux de vie* », a expliqué le Dr Jean Claude Emeka.

dans Brazzaville où sera développé le projet Villes-Santé », a expliqué le directeur général de l'Hygiène. Les deux parties ont, par ailleurs, évoqué la réalisation des interventions d'hygiène et d'assainissement pour contrer un certain nombre de maladies et épidémies. La question de l'hygiène publique est transversale, a précisé le Dr Jean Claude Emeka. Selon lui, il est nécessaire de ressusciter et d'éveiller les brigades d'hygiène composées, entre autres, des services de la force publique, des acteurs du secteur de l'environnement ainsi que de la santé. Pour l'heure, les échanges entre toutes les parties concernées se poursuivent pour définir une action concertée et efficace.

Rominique Makaya

**« Nos villes ont de sérieux problèmes de salubrité au niveau des marchés, des artères, dans les quartiers notamment. Nous devons donc renforcer les mesures de sensibilisation pour que la population s'active à assainir permanemment nos milieux de vie »**

ticipé à la vie de la cité, la réduction des inégalités, l'accès à la culture avec possibilité pour les citoyens de réaliser leur potentiel de créativité, la meilleure utilisation possible des ressources humaines font par-

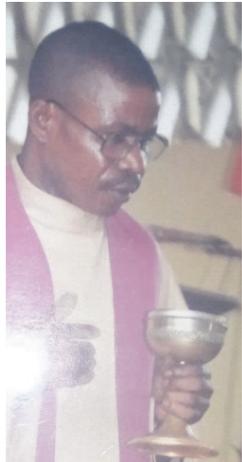
santé, rappelons-le, est un des droits fondamentaux de tout être humain. « Nos villes ont de sérieux problèmes de salubrité au niveau des marchés, des artères, dans les quartiers notamment. Nous devons

**A la mairie de Brazzaville**  
La direction générale de l'Hygiène et de la promotion de la santé veut vite aller de l'avant dans le cadre de l'exécution de ce projet. Après l'entretien avec la délégation de l'OMS, le Dr Jean Claude Emeka, en compagnie du chef de service promotion de la santé, Lucien Emmanuel Francky Ibata, a été reçu par l'adjoint au maire de la capitale, Guy Marius Okana. « Nous avons discuté de l'organisation collégiale des missions de contrôle sur le terrain tout en passant en revue les zones

## MEURTRE

## Un prêtre catholique assassiné à Ouessou

Le corps sans vie de l'abbé Paul Mbon a été retrouvé, le 3 juillet, dans la rivière Sangha, notamment à Matoto, dans la commune de Pokola, a-t-on appris d'une source locale.



L'abbé Paul Mbon/DR

Prêtre du diocèse de Ouessou depuis des années, l'abbé Paul Mbon a été affecté récemment à la paroisse de Sembé, dans le département de la Sangha. Invité à Ouessou, chef-lieu du département, à la faveur d'une ordination, le prêtre était porté-disparu depuis le 28 juin dernier. Selon des témoignages, il avait été enlevé dans la nuit du 28 au 29 juin par des individus non identifiés, alors qu'il sortait d'une promenade avec un collègue prêtre. C'est finalement un corps en décomposition avec des blessures, vraisemblablement des coups de machette, qui a été repêché dans les eaux de la Sangha. Son inhumation s'est déroulée le 4 juillet à Ouessou.

Si du côté des services de sécurité et des autorités locales l'on ne confirme pas encore l'hypothèse d'un assassinat, des enquêtes sont en cours et un premier suspect serait déjà interpellé.

Parfait Wilfried Douniama

## VIE ASSOCIATIVE

## Le Cercle Pool malebo annonce sa sortie officielle

Le président national de l'association, Paolo Benazo, a donné l'information, le 2 juillet à Brazzaville, en marge de l'audience que lui a accordée la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga.

La lutte contre les antivaleurs est la principale motivation de la création du Cercle Pool malebo. Son président a saisi cette occasion pour annoncer la tenue prochaine d'une activité phare sur le thème « Odyssée et rêve du Pool malebo » assortie d'une assemblée générale constitutive, le 27 juillet.

Signalons que le Cercle Pool malebo regroupe en son sein tous les jeunes de divers horizons nés à Brazzaville.



Destinée Hermella Doukaga et les membres du bureau du Cercle malebo

Guillaume Ondzé

## EDUCATION

## L'école Samuel-Ikouna de Sibiti arrimée à la modernité

Après avoir construit et mis le complexe scolaire au service de l'éducation nationale, le colonel Rémy Ayayos Ikouna vient de le doter d'une salle multimédia, alimentée par les panneaux solaires.



Les élèves dans la salle multimédia du complexe scolaire Samuel-Ikouna

Perché sur les collines d'Indo, dans la communauté urbaine de Sibiti, département de la Lékoumou, le complexe scolaire Samuel-Ikouna accueille environ quatre cents élèves bantous et autochtones. Année après année, elle se modernise.

Pour permettre aux enfants scolarisés de la contrée de se familiariser avec l'outil informatique, en ce XXI<sup>e</sup> siècle dit l'âge de l'internet, le colonel Rémy Ayayos Ikouna, avec l'appui des partenaires, a équipé l'établissement scolaire d'une salle multimédia. Un dispositif de panneaux solaires a également été installé en vue de l'alimenter en énergie électrique. Les écoliers peuvent faire la recherche documentaire informatisée à n'importe

quel moment. « En dépit des difficultés conjoncturelles que nous connaissons, nous avons continué à développer ce projet grâce aux soutiens dans le but d'améliorer les conditions d'apprentissage de ces enfants », a fait savoir le donateur.

### De bonnes volontés disposées à accompagner les pouvoirs publics

L'informatisation de l'enseignement de ce complexe scolaire de l'intérieur du pays est tombée à pic, d'autant plus que le Congo s'est engagé, devant les Nations unies, à mettre en œuvre l'intelligence artificielle dans l'enseignement. Les premiers pas sont donc en train d'être faits dans certaines approches péda-

gogiques. L'initiative du colonel Rémy Ayayos Ikouna prouve que certaines personnes de bonne volonté sont disposées à accompagner le pays dans ce sens. L'intelligence artificielle, précisons-le, est l'ensemble des théories et techniques développant des programmes informatiques capables de simuler certains traits de l'intelligence humaine en matière d'apprentissage.

En rappel, l'érection du complexe scolaire Samuel-Ikouna, par le colonel Rémy Ayayos-Ikouna, a permis de résoudre le problème d'accès à l'éducation des enfants d'Indo et celui des frais d'écolage. À l'époque, ces derniers étudiaient dans l'école évangélique, les parents payant les frais scolaires. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. À propos des résultats scolaires, les efforts des élèves ne sont pas en-deçà de la moyenne. Pour cette année scolaire qui vient de s'achever, en effet, le taux de réussite est chiffré à 65,95%, a indiqué le directeur de l'établissement, Nazaire Ondzimba. Pour leur part, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes ont salué le geste du colonel Rémy Ayayos Ikouna. Grâce à lui, les écoliers de la contrée ne seront plus en marge de l'informatique et seront au parfum des mutations du monde d'aujourd'hui pour avoir du rependard dans un monde éducatif qui devient de plus en plus numérique.

Rominique Makaya



REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)  
Cofinancement Congo / Banque Mondiale  
BP 2099 - Brazzaville - /- Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : pedu\_congo@yahoo.fr



**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 001 /PEEDU/2019 DU  
28 JUIN 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL DES  
ACTEURS INSTITUTIONNELS DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE :  
(DIRECTION GENERALE DE L'ENERGIE (DGE), AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL), ENERGIE ELEC-  
TRIQUE DU CONGO (E<sup>2</sup>C), AGENCE NATIONALE D'ELECTRICITE RURALE (ANER))**

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA & BIRD) pour financer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se propose d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (firme) pour le renforcement des capacités du personnel des acteurs institutionnels du secteur de l'électricité (DGE, ARSEL, E2C, ANER).

Le Gouvernement a lancé en 2003 une réforme du secteur de l'énergie à travers l'adoption de plusieurs textes de lois portant code de l'électricité, création de l'agence nationale de l'électricité rurale (ANER), création de l'agence de régulation du secteur de l'électricité (ARSEL) et création du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité (FDSEL).

En 2017, le Gouvernement a actualisé la lettre de politique sectorielle en maintenant les objectifs antérieurs mais en se focalisant sur 4 axes pour assurer la fourniture du service d'électricité de manière efficiente par la :

- Finalisation du cadre institutionnel et réglementaire notamment par le renforcement des capacités des institutions du secteur (DGE, ARSEL, ANER) ;
- Réforme de l'opérateur historique Société Nationale d'Electricité (SNE) ;
- Promotion des énergies renouvelables et augmentation de l'offre ;

• Réhabilitation, renforcement et modernisation des infrastructures de transport et de distribution d'électricité (lignes, postes de transformation, réseau de distribution).

L'objectif de la consultation est d'apporter une assistance technique au Gouvernement dans le renforcement des capacités du personnel des acteurs institutionnels du secteur de l'électricité (DGE, ARSEL, E<sup>2</sup>C et ANER).

Les consultants retenus devront assurer la formation qualifiante du personnel de la DGE, ARSEL et ANER dans les modules ci-dessous répertoriés :

- Financement des projets dans le secteur de l'énergie (production, transport et distribution)
- Formation sur la tarification traditionnelle
- Formation sur la régulation tarifaire
- Formation sur les contrats d'achats d'électricité
- Financement des projets d'électrification rurale décentralisée (ERD).

La mission sera exécutée par un Consultant qui doit être une firme de renommée internationale disposant d'au moins dix (10) ans d'expériences dont trois (3) directes en matière de formation qualifiante dans les modules fixés. L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations

détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, édition de Janvier 2011, version révisée Juillet 2014.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 17 juillet 2019 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)  
Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics) - Brazzaville - République du Congo  
Tél : [242]055568787. Email : pedu\_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

**Fait à Brazzaville, le 28 Juin 2019.**

**Le Coordonnateur du PEEDU**

**Maurice BOUESSO**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET  
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)**

**EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'APPUYER LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI (METPFQE) DANS LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF NATIONAL DE CERTIFICATION DES PARCOURS QUALIFIANTS**

N° de référence : CG-SC - CI - 0067 / PDCE / 2019 / IDA 5302

**1. Contexte et justification**

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement d'un consultant individuel chargé d'appuyer le METPFQE dans la mise en place d'un dispositif national de certification des parcours qualifiants (formations de courte durée).

**2. Objectifs de la consultation**

Le consultant a pour objectif principal d'accompagner techniquement le Ministère de l'Enseignement Technique et professionnel de la Formation Qualifiante et de l'emploi (METPFQE) dans l'élaboration d'un cadre de certification des parcours qualifiants et d'assurer la mise en place d'un nouveau dispositif réglementaire relatif à la certification de ces parcours de formation de courte durée. De façon spécifique, la mission du consultant consistera à :

- Proposer une note méthodologique d'élaboration de la stratégie de certification des parcours qualifiants au Congo à valider avec toutes les parties prenantes (Ministère en charge de la formation de la formation professionnelle-employeurs et travailleurs) ;
- Faire un diagnostic complet sur le dispositif de certification existant au Congo et son cadre réglementaire ;

- Identifier et analyser les différents titres professionnels à créer pour les formations qualifiantes de courte durée ;
- Proposer des nouveaux titres professionnels en lien avec les référentiels de compétences existant ;
- Elaborer un cadre de certification des parcours qualifiants des différentes compétences visées dans les formations qualifiantes existantes au sein du METPFQE dont celle élaborées dans le cadre du PDCE ;
- Proposer un plan d'action de mise en œuvre ;
- Proposer les textes réglementaires relatifs à la mise en place et mise en œuvre du dispositif de certification des compétences professionnelles acquises par ces formations de courte durée et par apprentissage non formel et/ou informel (VAE).

**3. Qualifications et profil requis**

**Le consultant devra :**

- Être titulaire d'un Diplôme d'études supérieures (bac + 5 au minimum) dans le domaine de la formation professionnelle/éducation, d'évaluation des compétences, les sciences humaines ou sociales, ou toute autre discipline équivalente en lien avec le domaine de la prestation ;
- Avoir une expérience pertinente dans le domaine de la certification des compétences et formation professionnelle/éducation, de formation qualifiante/éducation non formelle ;
- Avoir une expérience pratique dans l'éla-

boration des référentiels des compétences, ainsi que dans l'élaboration des textes accompagnant la mise en œuvre du processus de certification des formations professionnelles/qualifiantes ;

- Une bonne compréhension du secteur de la formation professionnelle / l'éducation ;
- De solides capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction en français, ainsi que les capacités de communication et d'animation.

**4. Durée de la mission**

La mission s'exécutera pendant deux (02) mois à Brazzaville à compter du mois du 1er septembre 2019.

**5. Dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum Vitae détaillé à jour mentionnant la date de début et de fin de chaque expérience professionnelle ;
- Copie (s) certifiée (s) du (des) diplôme (s) ;
- Attestation (s) et références de bonne exécution des missions similaires.

**6. Informations Supplémentaires**

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de jan-

vier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 20 Juillet 2019 à 13 h 00 (heures locales) et porter expressément la mention (Candidature au poste du consultant chargé d'appuyer le ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi (METPFQE) dans la mise en place d'un dispositif national de certification des parcours qualifiants).

Secrétariat PDCE

A l'attention du Coordonnateur

Unité de Gestion du PDCE

Adresse : 177, rue Soweto - Quartier Extélévision - Bacongo

Tél : (00242) 06 667 22 29 / 05 551 25 52 / 06 951 36 62 / 06 650 40 22

Email : congo.pdce@yahoo.fr

**Le Coordonnateur du Projet,**

**OKOMBI Auxence Léonard**



# AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(Agrément fournisseurs 2019)

Pointe-Noire, le 27 juin 2019

N/Réf : N°0377/07-2019/ILOGS/DG/DAG/jlm/sap

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du processus de certification ISO 9001, la Direction Générale de la société ILOGS S.A lance cet avis à manifestation d'intérêt afin de permettre aux fournisseurs des biens et aux prestataires de services qui le souhaiteraient, d'introduire un dossier de candidature conformément à la réglementation locale en vigueur.

Le présent avis à manifestation d'intérêt, vise à sélectionner des entreprises sur la base des critères conventionnels requis (qualité, organisation, maîtrise technique, expérience dans les domaines d'activités déclarées etc...) dans leurs domaines d'activités. Il est à noter que le nombre de domaines d'activités proposé ne pourra pas excéder trois (3).

Par la même occasion, ILOGS S.A porte à la connaissance de l'opinion que tous les agréments octroyés précédemment deviennent caduques à compter du 1er juillet 2019. Par conséquent, toutes les entreprises ayant travaillé avec ILOGS S.A à ce jour sont également invitées à se soumettre à la présente démarche.

## ANNEXE 1 : COMPOSITION DU DOSSIER

- 01 lettre de demande d'agrément adressée au Directeur Général de la société ILOGS S.A en précisant le domaine dans lequel l'entreprise voudrait être agréée ;
- 01 copie certifiée conforme du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- 01 copie du NIU (numéro d'identification unique) ;
- 01 copie du SCIET-SCIEN ;
- 01 copie de la patente en cours de validité ;
- copie du certificat de moralité fiscale en cours de validité ;
- 01 copie conforme du quitus CNSS de l'année en cours ;
- Déclaration de l'adresse fiscale (rue, boîte postale, adresse électronique, téléphone)
- 01 liste des principaux produits ou services dans au moins deux (2) domaines d'activités dans lesquels l'entreprise souhaite être référencée ;
- 01 copie de ou des attestations d'agréments obtenues antérieurement au présent avis.

Il est demandé aux entreprises intéressées de faire parvenir leur dossier complet tel qu'indiqué en annexe 1 sous plis fermés à la Direction Générale de la société ILOGS S.A sise avenue de Bordeaux B.P 788 Pointe-Noire, République du Congo ; en portant la mention SELECTION DES FOURNISSEURS 2019 et par courrier électronique au format PDF à l'adresse ami.vendorlist@csp-ilog.com au plus tard le 16 juillet 2019 à 12H00 mn.

Veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Integrated Logistic Services  
**ILOGS**  
 Le Directeur Général  
 Centre de Services Pétroliers (C.S.P.)  
 \* POINTE-NOIRE \*  
 \* RÉPUBLIQUE DU CONGO \*

**Alain Ludovic OKOI**  
 Directeur Général

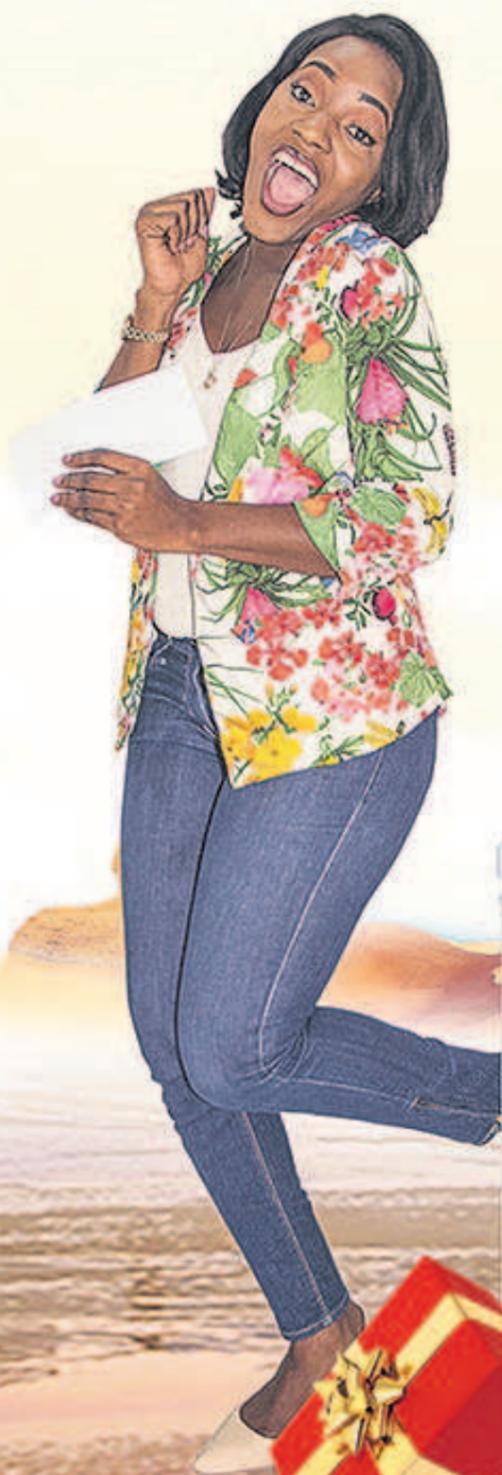
## ANNEXE 2: DOMAINES D'ACTIVITES

- 1- Entretien et réparation des voitures légères et motos
- 2- Carburant et lubrifiants
- 3- Fourniture et Maintenance du matériel d'exploitation
- 4- Location du matériel d'exploitation
- 5- Fourniture accessoires et appareils de levage
- 6- Pièces détachées
- 7- Gaz industriel
- 8- Equipement de protection individuelle (EPI) et matériel de sécurité
- 9- Matériel de construction
- 10- Etudes, expertise, inspection
- 11- Assistance technique
- 12- Maintenance des équipements
- 13- Chaudronnerie, tuyauterie, sablage et peinture industrielle
- 14- Mécanique
- 15- Entretien et réparation des groupes électrogènes
- 16- Télécommunication
- 17- Bâtiment, travaux publics et Génie-civil (BTP)
- 18- Formations et habilitations
- 19- Transit
- 20- Accueil et voyages
- 21- Fourniture eau potable ou alimentaire
- 22- Assainissement
- 23- Fourniture électrique
- 24- Fournitures informatiques
- 25- Fournitures de bureau
- 26- Entretien des bureaux et matériel
- 27- Entretien des espaces
- 28- Mise à disposition du personnel
- 29- Gardiennage
- 30- Transport du personnel
- 31- Location de voitures
- 32- Assurances et courtage
- 33- Communication
- 34- Hôtellerie, Hébergement et restauration
- 35- Assistance et conseils
- 36- Santé (prestations médicales, pharmacie et autres)
- 37- Autres fournitures et prestations



**PROMO ZUA YA YO  
VOUS POUVEZ GAGNER  
1 CONGÉLATEUR 200L**

Composez \*6262#





## SMIB 2019

## Quatre athlètes congolais affûtent leurs armes à Kigali

Eric Semba, Mael Okouéké, Joselle Ossou Wakeyi et Clème Mambeké, appartenant tous à l'Interclub, bénéficient de quarante jours d'entraînement dans la capitale rwandaise, grâce au soutien du principal sponsor de la compétition : la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC).

Les dirigeants de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA) mettent à profit le début de leur coopération avec la fédération sœur du Rwanda pour améliorer les performances de leurs athlètes en vue de rééditer l'exploit de 2015 qui avait vu Eric Semba remporter, à Ouesso, le semi-marathon international de Brazzaville (Smib) devant des concurrents internationaux.

C'est pour vivre des moments pareils que la FCA, en quête de performance, a proposé à la SNPC ses meilleurs éléments qui, à défaut de trois mois de stage, vont se conten-

**« Cette fois-ci, notre sponsor la SNPC, malgré la conjoncture, a tout fait pour que les athlètes congolais se préparent pour quarante jours à Kigali. La ville est en hauteur comme le Kenya ou encore l'Ethiopie, avec de bons athlètes. Les deux premiers chez les hommes, lors de la dernière édition, venaient du Rwanda »**



ter d'une préparation de presque un mois et demi. Partis le 3 juillet, les athlètes congolais seront de retour le 12 août, a-t-on appris des responsables de la FCA.

« Cette fois-ci, notre sponsor la SNPC, malgré la conjoncture, a tout fait pour que les athlètes congolais se préparent pour quarante jours à Kigali. La ville est

en hauteur comme le Kenya ou encore l'Ethiopie, avec de bons athlètes. Les deux premiers chez les hommes, lors de la dernière édition, venaient du Rwanda », a commenté Elengha Obva, le premier vice-président de la FCA.

Les dirigeants de la FCA, saluant les athlètes (deux filles et deux garçons) à leur départ, ont rassu-

ré que leur sélection s'est faite sur la base des performances réalisées lors des dernières éditions. D'ailleurs, les statistiques plaident déjà en leur faveur. Eric Semba, qui a débuté la compétition en 2003, a été sept fois champion au niveau national. Il est le seul Congolais à s'imposer devant tous les internationaux même si lors de

la remise des prix, sa performance ne comptait pas sinon il aurait décroché un double chèque à Ouesso, en 2015.

« Nous les envoyons en formation pour qu'ils gagnent comme Semba l'avait fait en 2015. Il était au Kenya et à Ouesso, il a occupé la première place devant tous les athlètes », a souligné Elengha Obva. Eric Semba, pour sa part, a déclaré: « Je suis content de bénéficier de cette préparation. Nous y allons pour améliorer nos performances afin que nous soyions en mesure de défendre le pays le jour du Smib. Notre vision c'est de gagner devant les internationaux. Nous mettrons en pratique ce que nous aurons appris au Rwanda pour relever le défi ».

Notons que son coéquipier, Mael Okouéké, a toujours été un bon challenger pour lui. Après ses débuts en 2006, il a remporté le Smib à quatre reprises. Joselle Ossou Wakeyi n'est plus à présenter. La reine de cette compétition au niveau national, avec sept titres chez les dames, a débuté comme Semba en 2003. Clème Mambeké qui a fait ses débuts en 2011 est la moins titrée des trois avec deux prix au niveau des dames.

L'étape de la préparation étant désormais franchie, il ne reste qu'à ces quatre bénéficiaires du camp d'entraînement à Kigali de revenir confirmer, le 14 août à Brazzaville, leurs performances.

James Golden Eloué

## CAN EGYPTE 2019

## Deux chocs de quatre champions en huitièmes de finale

La compétition entame, dès ce vendredi, l'une de ses phases les plus décisives, avec des affiches parmi lesquelles celles qui mettront aux prises les anciens champions (Nigeria-Cameroun et Ghana-Tunisie), sans oublier le duel 100% ouest africain Mali-Côte d'Ivoire.

Ils étaient vingt-quatre à prendre le départ. Seulement seize vont jouer les matches à élimination directe en vue de sélectionner les huit qualifiés pour les quarts de finale. Le hasard du tirage au sort a voulu que le Nigeria, trois fois vainqueur de la CAN, affronte, le 6 juillet, le Cameroun, tenant du titre, et qui a deux trophées de plus que lui. Ce match entre deux voisins nous rappelle deux finales de la CAN. Mais chaque fois, les Lions indomptables se sont imposés. En 1988 au Maroc, le Cameroun avait battu le Nigeria (1-0), puis en 2000 à Lagos, les deux sélections avaient livré une finale spectaculaire (2-2 au temps réglementaire avant que le Cameroun l'emporte aux tirs au but 4-3). Depuis lors, les deux sélections ne se sont plus croisées en phase finale de la CAN. Mais depuis le début de cette CAN égyptienne, aucune des deux n'a séduit. Le Nigeria s'est fait voler la première place suite à sa défaite contre Madagascar. Le Cameroun, pour sa part, resté muet pendant deux matches, pourrait compter sur

l'une de ses forces : la défense qui n'a encaissé aucun but en trois matches.

**Le duel ouest-africain**

Les confrontations Mali-Côte d'Ivoire sont toujours difficiles à négocier; les deux sélections se connaissant bien avec un léger avantage pour la Côte d'Ivoire. Le dernier Mali-Côte d'Ivoire remonte, au 6 octobre 2017, à Bamako, pendant des éliminatoires de la Coupe du monde 2018. Les deux équipes s'étaient séparées sur un nul blanc. En phase finale de la CAN, elles se sont affrontées à quatre reprises, notamment en 1994 pour la troisième place. Ce match avait été soldé par la victoire des Ivoiriens (3-1). En 2008, en match de poules, la Côte d'Ivoire avait encore pris le dessus par 3-0, tout comme lors de la demi-finale de la CAN 2015, en Guinée équatoriale (1-0). Vainqueurs des éditions 1992 et 2015 de la CAN, les Eléphants vont miser sur leurs stars comme Nicola Pépé, Max Alain Gradel ou Serey Dié pour contrer les Aigles du Mali, l'une

des sélections les plus jeunes de la compétition. Premier du groupe E, le Mali n'a perdu que deux points suite à un nul concédé contre la Tunisie. Il est donc bien armé pour mener, le 8 juillet, la vie difficile à son voisin.

**Le Ghana et la Tunisie doivent élever leur niveau de jeu**

L'affiche en elle-même est intéressante puisqu'elle met aux prises deux anciens champions d'Afrique : le Ghana quatre fois vainqueur et la Tunisie une fois. Et pourtant ce n'est pas pour la première fois que les deux équipes se croisent. Lors de la CAN 2012, le Ghana avait dominé la Tunisie (2-1). Une année après, en Afrique du Sud, les Black stars le confirmaient (4-2). Le match de ce 8 juillet sera peut-être une revanche pour la Tunisie ou une confirmation de plus pour le Ghana. Mais attention, le public veut plus puisque depuis l'entame de la compétition, aucune de ses deux sélections n'a convaincu. La Tunisie s'est contentée de trois matches

nuls alors que le Ghana s'est appuyé sur la faible équipe de la Guinée Bissau pour prendre la tête du groupe F.

Rappelons que le match Madagascar-République démocratique du Congo est une affiche inédite, car c'est pour la première fois que les Malgaches participent à la compétition.

**L'Egypte très attendue contre l'Afrique du Sud**

Le pays hôte compte sur son ballon d'or africain, Mohamed Salah, et sur le dynamisme de son effectif pour vaincre l'Afrique du Sud, qualifiée en qualité du meilleur troisième du groupe D. L'Egypte, pays le plus titré du continent, devrait montrer un nouveau visage pour faire rêver son public. Une contre-performance à cette étape serait un échec. Mais attention, l'Afrique du Sud a compliqué l'équation à la Côte d'Ivoire et au Maroc qui ont des atouts offensifs. Notons que lors de la CAN 1996, l'Egypte avait battu l'Afrique du Sud (1-0) avant de confirmer sa suprématie deux ans après? cette fois-ci sur le score de 2-0.

**Le Maroc favori devant le Bénin**

Les deux pays ont un point commun dans cette compétition, comptés parmi les équipes invaincues depuis le début. Les Lions de l'Atlas, habitués à ce genre de rendez-vous, partent avec la faveur des pronostics devant les Ecureuils qui fêtent leur première qualification au second tour.

Le Sénégal et l'Ouganda vont s'affronter pour la première fois dans une phase finale de la CAN. Cités parmi les favoris, les Sénégalais, quart-finalistes de la dernière édition, tenteront d'éviter le piège ougandais. Et surtout si Sadio Mané est bien inspiré.

L'Algérie ne voudra pas non plus passer à côté de l'objectif lorsqu'elle croisera, le 7 juillet, au stade d'Alexandrie, la Guinée. Pendant la CAN 1980, les Fenecs avaient battu le Sily national (3-2). En 1998 ils avaient également eu raison de leur adversaire (1-0).

J.G.E.

et Rude Ngoma (stagiaire)